

Les Officiers mariniers de Lannilis-Tréglonou poursuivent leur mission d'aide et d'information



La présidente Isabelle Taloc (quatrième à droite) et Dominique Lamotte (troisième à droite), en compagnie des élus et membres de l'association.

Samedi 21 janvier 2023, lors de l'assemblée générale de la section des Officiers mariniers de Lannilis-Tréglonou salle Aux perles de l'Aber de Tréglonou, en présence d'une quarantaine d'adhérents, la présidente Isabelle Taloc avait convié Dominique Lamotte, président-adjoint de l'association des Officiers-mariniers du Nord-Finistère (AOM 29 N). Il a présenté la procédure à suivre pour bénéficier du dispositif d'indemnisation à l'amiante en cas de maladie, et les différentes aides apportées par l'action sociale des Armées, ainsi que les prêts financiers accordés pour l'accession à la propriété ou la réalisation de travaux.

Une cinquantaine d'adhérents

La section compte 51 adhérents dont les veuves. La présidente a remercié le nouveau porte-drapeau Pierre Le Jan, qui a participé aux manifestations patriotiques dans les deux communes ainsi qu'aux obsèques des adhérents. Jean-François Tréguer, maire de Lannilis, Guy Talec, maire de Tréglonou et Carole Bihan, adjointe aux associations, étaient aussi présents.